



Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Matthias BAGARRY

a suivi avec succès le **MODULE 2 : LES PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 81 %

Fait à Paris le 5 septembre 2025

CNIL